



Dompierre « Mag »

Numéro 1 — JUIN 2014

Dans ce numéro :

Dompierre sur Mont en quelques mots	2
Les commissions	2
Les actualités	3
Dompierrois à l'honneur	4
Les associations	5
Le logement BBC	5
Les infos utiles	6

ENCART Mémento
pour le tri des déchets

Rédigé par *Pietriga Guy,
Bombois Jérôme, Marcelino
Céline*

Le Maire et le conseil municipal sont heureux de vous proposer cette revue. Elle a pour ambitions de vous informer des principaux événements de la vie de notre commune et de vous fournir quelques renseignements utiles au quotidien. Elle paraîtra deux fois par an, en avril et en décembre.

A tous les habitants, l'équipe municipale adresse ses amicales salutations.



La mairie et agence postale

Coordonnées:

Adresse postale: 10, rue du 11 juillet 1944, 39270 DOMPIERRE SUR MONT

Tél/Fax: 03 84 25 48 74

Courriel : mairie.dompierre39@orange.fr

Horaires d'ouverture de la mairie et agence postale:

Lundi : 8h — 12h

Mardi 13h30 — 18h (de 8h à 11h secrétariat du SIVOM du Chanois)

Mercredi : 8h — 12h

Vendredi 14h — 18h30

Le premier samedi de chaque mois une permanence sera assurée par Mr le Maire de 9h à 11h.



Dompierre Sur Mont « en quelques mots »

Comme pour Dammartin (Saint-Martin), ou Dampierre, le nom dérive **d'un saint des premiers temps du christianisme : saint Pierre.**

La première mention du lieu paraît en 858 : « la terre de Saint Pierre » est citée comme limite occidentale du domaine de Saint Christophe. Il est probable qu'à cette époque une église existe déjà. Cette église est attestée en 1129 quand l'archevêque de Besançon en confirme la possession. A cette époque, Dompierre, qui n'était pas seigneurie dépend pour la haute, moyenne et basse justice, de la baronnie d'Orgelet. Les habitants étaient corvéables de corps et de biens à volonté, ce qui n'est heureusement plus le cas aujourd'hui !

De nos jours, au dernier recensement, publié en 2013, la population s'élevait à **254 habitants** avec une densité de 34,33 au km².

La Commune de Dompierre-sur-Mont s'étend sur une superficie de **737 hectares**, avec une **altitude moyenne de 515 mètres**. Le point culminant se situe en Vallière, à la limite de la commune de Mérona, à 644 mètres. **La forêt de Dompierre recouvre 228 hectares** de surface communale.

Dompierre fait partie de l'Association des **Dompierre-de-France** regroupant 23 communes françaises. Tous les deux ans une commune différente accueille la fête qui les réunit.

A ce jour 6 entreprises, 2 agriculteurs et 1 apiculteur sont présents sur la commune.



Les commissions communales

Elles ont été définies lors du conseil municipal du 14 avril 2014. Les membres élus sont :

- **Commission Budget et affaires financières:** Pietriga Guy, Janod Nelly, Bombois Jérôme
- **Commission d'Appel d'Offre:** Poncet Claude, Pietriga Guy, Faton Georges, Chauvin Romain, Coiffier Gérard, Bakker Jilles
- **Commission Bois et Forêt:** Faton Georges, Bombois Jérôme, Faton Richard, Gay Didier, Daloz Robert
- **Commission travaux, espaces, assainissement*:** Poncet Claude, Pietriga Guy, Faton Georges, Chauvin Romain, Bakker Jilles, Coiffier Gérard, Vuattoux Bernard
- **Commission locaux, réseaux informatiques et locations*:** Chauvin Romain, Chauvin Maryse, Pietriga
- **Commission fêtes et cérémonies*:** Janod Nelly, Corrado Patricia
- **Commission Fleurissement*:** Boulanger Bernadette, Daloz Robert, Gaillard Louis, Roux Nicole

*Ces commissions intègrent des membres ne faisant pas partie du conseil municipal

Budget communal et assainissement

Voici le budget communal très simplifié. Commune et assainissement sont fusionnés. Toutes les opérations d'ordre (sans impact sur l'équilibre du budget) ont été éliminées. On peut constater ici que les impôts, la DGF et les loyers payent les charges de fonctionnement courant et les salaires. L'annuité de dette est donc couverte par les ventes de bois, ce qui limite considérablement les marges de manoeuvre de la commune. Cependant, le nouveau loyer (appt BBC) devrait suffire à couvrir les remboursements du nouvel emprunt. En ce qui concerne les charges d'investissement, il faut noter le remboursement intégral du capital d'un vieil emprunt national pour le repeuplement forestier. Une provision importante, mais nécessaire est consacrée aux travaux. En Janvier 2015, le compte financier apportera sans doute des précisions utiles sur la gestion en cours.

Charges à caractère général	119 039.00 €	eau électricité achats courants
Charges de personnel	16 900.00 €	salaires et charges
dette capital + intérêts	29 607.00 €	emprunts en cours
Dépenses imprévues et exceptionnelles	6 737.00 €	provisions
remboursement prêt FFN	19 837.00 €	exceptionnel. Emprunt forestier
acquisitions d'équipements et matériel	20 940.00 €	ONF + équipements et réseaux
immos en cours - constructions et voirie	300 000.00 €	travaux et provisions pour travaux
DEPENSES TOTALES	513 060.00 €	
Excédents reportés	260 851.00 €	résultat repris
Produits des services	45 780.00 €	ventes bois etc.
Impôts et taxes	71 630.00 €	Taxes d'Habitation, Foncières, etc.
Dotations et participations	45 134.00 €	Dotation globale de fonctionnement
Autres produits gestion courante	23 392.00 €	loyers, locations salle etc
Nouvel emprunt	50 000.00 €	Pour l'appartement BBC
subvention Etat	16 273.00 €	Pour l'appartement BBC et voirie
RECETTES TOTALES	513 060.00 €	

Une commune « toute en fleur »

Samedi 24 mai 2014 sous la conduite et les conseils experts de Bernadette, plusieurs personnes se sont retrouvées pour fleurir la commune: géraniums, pétunias... sont venus colorer les différentes rues du village.

Remerciements appuyés pour ce beau travail, à Mireille, Marie-Claude, Jean-Claude, Nelly, Louis, Robert, Gérard, Maryse, Jérôme et Bernard. Merci également à Mathias et Romain, nos deux agents intercommunaux, pour leur participation.

Il est à souhaiter que les petites mains soient plus nombreuses l'année prochaine.



La jeunesse dompieroise à l'honneur

Lou Guerin pratique le triathlon. Il s'agit d'une discipline sportive constituée de trois épreuves d'endurance enchaînées : natation, cyclisme et course à pied.

A Dompierre, une demi-douzaine de jeunes participent à cette activité. Lou a participé aux championnats de France cadets à Châteauroux fin mai 2014.



Stanislas Musy pratique le Vélo Tous Terrains. L'apparition de vélos conçus spécifiquement pour pouvoir rouler en terrain accidenté remonte au milieu des années 1970. le VTT est aujourd'hui considéré comme un sport ayant atteint sa maturité mais en perpétuelle évolution technique. Alors qu'à ses débuts le VTT attirait surtout des cyclistes à la recherche d'un sport nature, il attire aussi maintenant de jeunes pratiquants urbains et péri-urbains amateurs de pratiques acrobatiques sur des terrains aménagés. Stanislas a participé cette année aux championnats de France et rapporté une très belle troisième place (catégorie minime).



Comme ces deux jeunes que nous félicitons sincèrement, tous ceux qui sont désireux de nous informer d'un événement particulier, peuvent nous faire parvenir photos ou articles en Mairie.

Une nouvelle entreprise « Gilbert Services »



Gilbert Turpin vient de créer son entreprise sur notre commune le 15 février 2014. Son activité concerne le taille des arbres fruitiers, les conseils, la tonte, les petits travaux de bricolage, ... Si vous avez besoins, n'hésitez pas à le contacter!

Dompierre « Mag » du mois de décembre vous fera visiter l'atelier serigraphique de Madame Fernandez. Toutes les entreprises qui souhaitent nous accueillir pour « un mini reportage » sont les bienvenues.

Les délégués et représentants à diverses instances

Ils ont été désignés lors du conseil municipal du 14 avril 2014, comme suit:

- SICTOM: *Pietriga Guy, Daloz Robert*
- SIVOM du Chanois: *Pietriga Guy, Faton Georges, Poncet Claude, Bombois Jérôme*
- SIDEC: *Chauvin Romain*
- SIE Orgelet : *Poncet Claude, Gay Didier*
- SI Thoreigne : *Bakker Jilles, Faton Richard*
- Communauté de Communes: *Pietriga Guy, Janod Nelly*
- Association Foncière et Association Syndicale Autorisée du Chanois: *feront l'objet d'une élection prochaine*

Une commune vivante avec des associations et des animations

Si vous souhaitez vous impliquer ou adhérer, ou tout simplement avoir un renseignement, voici les coordonnées des Présidents:

- Comité d'animations:
Hudecek Edouard : 03 84 25 95 77
- Club du Bois Joli:
Flipo Jeannine : 03 84 25 43 92
- Association de Chasse:
Poncet Ludovic: 06 88 11 02 46



Dates des prochaines manifestations en 2014:

- Samedi 28 juin: Fête du village
- Vendredi 11 juillet: Commémoration du 70ème anniversaire de la tragédie
- Samedi 2 et dimanche 3 août : Marché à la Ferme, chez Mr Fernandez Fabrice et Tony
- Du 1 juillet au 31 août du mardi au vendredi à partir de 15h (sauf jours fériés), découverte des abeilles chez Mr Fernandez Fabrice et Tony.

Le logement communal BBC bientôt terminé

Un logement basse consommation est un logement dont la consommation en énergie primaire est inférieure à un logement traditionnel. La consommation prend en compte le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le rafraîchissement, l'éclairage et les auxiliaires de chauffage.

Les avantages sont nombreux:

- économie d'énergie
- plus value pour le patrimoine
- respect de l'environnement
- meilleur confort de vie

Le logement sera disponible à la location cet été.

Les dompierrois et dompieroises seront invités à venir visiter le logement terminé.



Dompierre « Mag »

Bientôt les vacances estivales!

Si vous êtes à la recherche d'un hébergement pour un de vos proches ou un ami, nous vous rappelons que sur la commune deux types d'hébergement sont possibles.

Chambres d'hôtes :

Mme Jane Gavroy

Villa Anacamptis

03 84 35 56 46 / 06 51 95 40 64

Chambre d'hôtes et gîte :

Mme Catherine Daloz

03 84 25 45 60 / 06 83 44 61 63

A la recherche d'un logo pour notre commune!

Le conseil municipal souhaite éditer un logo. Ce nouveau visuel figurera sur toutes les correspondances et il permettra une identification personnalisée.

Vous pouvez participer à ce projet en proposant un croquis! Prenez le crayon et déposez votre projet à la mairie avant le 15 septembre 2014.

Cérémonie du 11 juillet 2014

**Messe à 20h
Cérémonie à 20h30
Suivi d'un vin d'honneur**



Informations utiles

Déchetterie d'Orgelet:

Lundi et mercredi 14h—17h

Samedi 9h—12h et 14h—17h

Gendarmerie d'Orgelet

Lundi, mercredi, samedi 14h—18h

Vendredi 8h—12h

Maison Médicale d'Orgelet

Tél: 03 84 25 68 25

Du lundi au vendredi 8h—17h30

Samedi 8h—12h

Trésorerie d'Orgelet

Tél 03 84 25 41 98

Du lundi au vendredi 8h30—12h et 13h30—16h

Ramassage des

ordures ménagères

Le ramassage est effectué entre 12h et 19h le mardi (autre jour s'il est férié)

		Mai		Juin		Juillet		Août	
N° de semaine et date	S19 - 06/05			S23 - 03/06		S27 - 02/07		S32 - 05/08	
	S20 - 13/05			S24 - 11/06		S28 - 08/07		S33 - 12/08	
	S21 - 20/05			S25 - 17/06		S29 - 15/07		S34 - 19/08	
	S22 - 27/05			S26 - 24/06		S30 - 22/07		S35 - 26/08	
						S31 - 29/07			
		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
N° de semaine et date	S36 - 02/09			S41 - 07/10		S45 - 04/11		S49 - 02/12	
	S37 - 09/09			S42 - 14/10		S46 - ??		S50 - 09/12	
	S38 - 16/09			S43 - 21/10		S47 - 18/11		S51 - 16/12	
	S39 - 23/09			S44 - 28/10		S48 - 25/11		S52 - 23/12	
	S40 - 30/09							S53 - 30/12	

Bac gris

Bac bleu

Pour le respect de la nature et le développement durable, vous pouvez recevoir par courriel Dompierre « Mag », pour cela il suffit de communiquer votre adresse de messagerie à la mairie.